



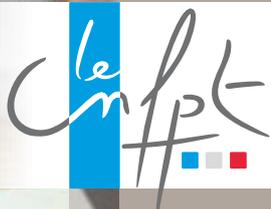
Catégorie

A

CONSERVATEUR TERRITORIAL DE BIBLIOTHÈQUES

BILAN DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

SESSION 2014



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

Catégorie

A

CONCOURS DE CONSERVATEUR TERRITORIAL DE BIBLIOTHÈQUES

BILAN DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

SESSION 2014

SOMMAIRE

OBSERVATIONS GÉNÉRALES	4
I. COMPOSITION DES JURYS	4
1) CONCOURS EXTERNE	4
2) CONCOURS INTERNE	5
II. CORRECTEURS	5
1) CONCOURS EXTERNE ET INTERNE	5
III. EXAMINATEURS	6
IV. RAPPORT GÉNÉRAL DU PRÉSIDENT DU JURY	7
V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES	8
1) CONCOURS EXTERNE	8
2) CONCOURS INTERNE	8
VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS	8
1) CONCOURS EXTERNE	8
2) CONCOURS INTERNE	9
VII. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES	9
1) CONCOURS EXTERNE	9
2) CONCOURS INTERNE	11
VIII. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET EXAMINATEURS AUX ÉPREUVES ORALES	13
1) CONCOURS EXTERNE	13
2) CONCOURS INTERNE	14
DONNÉES STATISTIQUES	14
I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS	14
II. CANDIDATS INSCRITS	14
III. CANDIDATS PRÉSENTS	15
JOUR 1	15
JOUR 2	15
IV. CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR	15
V. PROFILS DES CANDIDATS INSCRITS	15
VI. ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ	17
1) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVES	17
2) MOYENNES GÉNÉRALES PAR CONCOURS	18
3) RÉSULTATS D'ADMISSIBILITÉ	18
VII. CANDIDATS ADMISSIBLES	18

VIII. PROFIL DES CANDIDATS ADMISSIBLES	18
IX. ÉPREUVES D'ADMISSION	20
1) RÉPARTITION DES CANDIDATS ADMISSIBLES SELON LEURS CHOIX DE LANGUES	20
2) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVES	21
3) NOTES OBTENUES AUX ÉPREUVES DE LANGUES	22
4) MOYENNES GÉNÉRALES PAR CONCOURS	23
5) RÉSULTATS D'ADMISSION	23
X. LAURÉATS	23
1) RÉPARTITION DES CANDIDATS SELON LEURS CHOIX DE LANGUES	23
XI. PROFIL DES LAURÉATS	24

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le concours de conservateur territorial de bibliothèques, session 2014, a été ouvert par arrêté du Président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 13 décembre 2013.

Le nombre de postes était ainsi réparti :

- **Concours externe = 14 postes**
- **Concours interne = 7 postes**

La période de retrait des dossiers d'inscription était fixée du lundi 24 février au vendredi 21 mars 2014 avec la date limite de dépôt des dossiers fixée au vendredi 28 mars 2014.

Le jury s'est réuni le 26 mars 2014 afin de choisir les sujets des épreuves écrites.

Les candidats ont participé aux épreuves écrites du lundi 26 au mardi 27 mai 2014, dans le centre d'écrits de leur choix : Paris, Bordeaux, Rennes, Strasbourg, Fort-de-France et Saint-Denis de la Réunion.

L'admissibilité a été prononcée par le jury le 18 juillet 2014.

Les épreuves orales ont eu lieu à Paris comme suit :

- **Concours externe : du 29 septembre au 03 octobre 2014**
- **Concours interne : du 13 au 15 octobre 2014**

La réunion d'admission s'est tenue le 24 octobre 2014.

La scolarité à l'INET a débuté en janvier 2015 après qu'une réunion d'information ait été organisée en décembre 2014.

I. COMPOSITION DES JURYS

1) CONCOURS EXTERNE

Président	Laurent ROTURIER Administrateur territorial Directeur régional des affaires culturelles de Midi-Pyrénées
Suppléant	Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK Conseillère régionale de Haute-Normandie
Élus locaux	Claudine BECQ-VINCI Conseillère régionale de Lorraine Patricia BROUSSOLLE Vice-présidente à la Communauté d'agglomération de Brive Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK Conseillère régionale de Haute-Normandie
Fonctionnaires territoriaux	Eric FRIGERIO Conservateur territorial de bibliothèques Directeur de la médiathèque de Montfort-sur-Meu Isabelle RINDZUNSKI Conservatrice territoriale de bibliothèques Directrice de la médiathèque d'Ivry-sur-Seine Laurent ROTURIER Administrateur territorial Directeur régional des affaires culturelles de Midi-Pyrénées
Personnalités qualifiées	Guy LACOUR Maître de conférences, université de Bordeaux IV (en retraite) Benoît LECOQ Inspecteur général des bibliothèques au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Paris Sébastien PRIOUL Administrateur territorial Directeur adjoint aux ressources humaines au centre des monuments nationaux, Paris

2) CONCOURS INTERNE

Président	Laurent ROTURIER Administrateur territorial Directeur régional des affaires culturelles de Midi-Pyrénées
Suppléant	Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK Conseillère régionale de Haute-Normandie
Élus locaux	Alde HARMAND Conseiller général de Meurthe et Moselle Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK Conseillère régionale de Haute-Normandie Pierre VOGT Conseiller général du Haut-Rhin
Fonctionnaires territoriaux	Carole BERTE Conservatrice territoriale de bibliothèques en chef Directrice de la médiathèque de Rueil-Malmaison Marie-Christine JACQUINET Conservatrice territoriale de bibliothèques Directrice de la bibliothèque départementale des Yvelines Laurent ROTURIER Administrateur territorial Directeur régional des affaires culturelles de Midi-Pyrénées
Personnalités qualifiées	Sylvie FAYET Directrice de la bibliothèque universitaire de la Rochelle Benoît LECOQ Inspecteur général des bibliothèques au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Paris Jérôme PIGÉ Ingénieur en chef territorial Communauté urbaine de Bordeaux

II. CORRECTEURS

1) CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

Composition de culture générale et note de synthèse

Monsieur Patrick BRENNER, administrateur territorial au conseil régional d'Ile-de-France

Monsieur Dominique BOUCHERY, conservateur territorial de bibliothèques, bibliothèque de documentation internationale contemporaine, Nanterre

Monsieur Gérard CHARNEAU, administrateur civil, ancien chef du service des infrastructures économiques et nucléaires au ministère de l'économie et des finances (en retraite)

Madame Mireille CHARNEAU, conservateur territorial de bibliothèques (en retraite)

Monsieur Thomas COLLIN, administrateur territorial, responsable du service budget au Conseil général du Nord

Madame Sylvie FAYET, directrice de la bibliothèque universitaire de La Rochelle

Madame Christine FLEURY, conservateur d'Etat de bibliothèques, agence bibliographique de l'enseignement supérieur, Montpellier

Madame Sandrine GALLAIS, formatrice, Caen

Monsieur François GOUYON, conservateur territorial de bibliothèques, communauté d'agglomération Est Ensemble, Romainville

Madame Laurence ISNARD, conservateur territorial du patrimoine, direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France, Paris

Madame Marie-Christine JACQUINET, conservateur territorial de bibliothèques, directrice de la bibliothèque départementale des Yvelines

Monsieur Guy LACOUR, maître de conférences, université de Bordeaux IV (en retraite)

Monsieur Benoît LECOQ, inspecteur général des bibliothèques, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Paris

Madame Adriana LOPEZ UROZ, ingénieur d'études, institut national des techniques documentaires, conservatoire national des arts et métiers, Paris

Monsieur Rémi MATHIS, conservateur territorial de bibliothèques, bibliothèque nationale de France, Paris

Monsieur Philippe MESNIER, conseiller d'administration scolaire et universitaire, Paris

Monsieur Jérôme PIGÉ, ingénieur en chef territorial, communauté urbaine de Bordeaux

Madame Patricia REMY, conservateur territorial de bibliothèques, médiathèque du Grand Troyes

Madame Isabelle RINDZUNSKI, conservateur territorial de bibliothèques, directrice de la médiathèque d'Ivry-sur-Seine

III. EXAMINATEURS

ALLEMAND	Christine DEMAISON Maître de conférences, université de Paris VI Pierre et Marie Curie Margarete STURM-FOUCAULT Maître de conférences, Institut d'études politiques, Paris
ANGLAIS	Brigitte BARRY Maître de conférences, enseignant chercheur à l'université de Nanterre La Défense Cécile BIRKS-RAISSEIX Maître de conférences, université de Nanterre La Défense
ESPAGNOL	Patricia CHIROT Chargée d'ingénierie en formation professionnelle - formatrice Stéphanie DECANTE Maître de conférences, université de Nanterre La Défense
ITALIEN	Sabina CASSANELLI Professeur, Sciences Po, Paris Paolo MODUGNO Professeur à la fondation nationale des sciences politiques, Paris

IV. RAPPORT GÉNÉRAL DU PRÉSIDENT DU JURY

La session 2014 du concours de conservateur des bibliothèques s'est achevée avec l'admission de 21 candidats, 14 issus du concours externe et 7 du concours interne, 14 femmes et 7 hommes. Le jury tient à souligner leurs qualités, qui leur ont permis de parvenir au terme d'un parcours très exigeant au regard du niveau attendu pour un concours de catégorie A+.

Les autres candidats admissibles ont également su, mais de manière parfois moins convaincante, faire partager aux membres du jury leur investissement personnel et leur engagement pour les fonctions des conservateurs.

Dans ma fonction de Président, je tiens à souligner le soin extrême porté par le CNFPT, en tant qu'autorité organisatrice du concours, tant au bon déroulement des épreuves qu'à leur régularité.

La qualité des équipes en charge de cette organisation a été unanimement saluée par les membres du jury, et leur bienveillance à l'égard des candidats a contribué sans nul doute au bon déroulement du concours.

La formation mise en place par le CNFPT pour les membres du jury en amont des épreuves est une garantie supplémentaire apportée à la recherche de la meilleure objectivité possible.

D'un point de vue quantitatif, les évolutions sur ces trois dernières années sont préoccupantes :

- 1016 inscrits en 2012
- 652 en 2013
- 459 en 2014.

Même si ces chiffres sont à pondérer par l'augmentation des taux de présence (53,8 % en 2012, 64,2 % en 2013 et 68 % en 2014), la chute très conséquente des inscriptions est à prendre en compte, et une analyse approfondie des causes mériterait d'être réalisée.

Il conviendrait vraisemblablement d'analyser ces évolutions également de manière comparative avec les autres concours territoriaux de catégorie A+, et avec les inscriptions au concours des conservateurs des bibliothèques de l'État.

Sur le contenu des épreuves :

- Le jury a constaté que celle du « commentaire » n'a pas été comprise par la grande majorité des candidats. Nombre d'entre eux s'est en effet contenté de livrer une paraphrase du texte, et très peu ont su en tirer une mise en perspective, et la relier avec la nature de l'épreuve qui consiste en une conversation ou un entretien de motivation.
- Il conviendra également de veiller à l'avenir à une plus grande diversité dans la nature des sujets traités par les textes choisis.
- L'importance donnée aux langues, avec un coefficient élevé par rapport aux autres épreuves, est avérée. Cependant, le jury s'étonne que pour le concours interne, le décret du 21 décembre 2012 ait prévu une « épreuve orale de langue vivante étrangère », comportant la traduction d'un texte suivie d'un entretien en français avec le jury.

Sur les notations des candidat(e)s :

Le jury a choisi une très large échelle de notation, dans le double objectif de tenter de refléter à la fois la valeur absolue des prestations de chaque candidat, mais également la valeur relative des un(e)s par rapport aux autres, ce qui explique la large palette des notes données aux épreuves orales.

La diversité des membres du jury, la présence d'élus, de fonctionnaires et de personnalités qualifiées a favorisé les débats, dans un esprit de réelle collégialité.

Si la faiblesse apparente de certains candidats en culture générale sur des questions souvent très simples liées à l'actualité (rentrée littéraire, prix Nobel de littérature) a parfois été déroutante pour les membres du jury, surtout quand elle était renforcée par une méconnaissance visible de données historiques et institutionnelles de base, il convient de nuancer ces appréciations par l'effet du stress, surtout avec deux sessions dans la même journée.

Ceci étant cette épreuve n'est pas si éloignée de la réalité des fonctions futures de ces cadres, qui auront à défendre dans des instances diverses (commissions d'élus, supérieurs hiérarchiques, partenaires publics et privés...) leurs projets dans l'avenir, et à trouver les meilleurs arguments possibles.

L'épreuve de culture générale permet au jury de mesurer au plus juste l'étendue des connaissances du candidat, et sa capacité de réflexion. Ainsi pour certains candidats d'un très bon niveau, le jury est allé rechercher de manière approfondie et complexe l'étendue des savoirs dans tous les domaines du programme.

Il n'en demeure pas moins que le reflet renvoyé sur le niveau général de générations pourtant issues d'études brillantes ou en activités professionnelles depuis plusieurs années dans des médiathèques ou des établissements d'enseignement, interroge au regard de ce qu'il peut légitimement être attendu d'un conservateur des bibliothèques en terme de culture au sens large du terme, illustré malheureusement par l'attribution de deux notes éliminatoires au concours interne.

Il était parfois flagrant que des candidats se présentaient insuffisamment préparés, sans véritable stratégie, ni sans avoir suffisamment travaillé la connaissance de la fonction publique territoriale, de son fonctionnement, des hiérarchies existantes.

Les lauréats ont donc pleinement mérité leur réussite, et il leur est maintenant souhaité de s'impliquer individuellement et collectivement durant les 18 mois de formation qui s'offrent à eux.

De ce point de vue, il paraît souhaitable qu'une très étroite coordination entre l'INET et l'ENSSIB soit mise en œuvre, de façon à favoriser les mobilités professionnelles et les coopérations entre fonctions publiques.

V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES

1) CONCOURS EXTERNE

COMPOSITION DE CULTURE GÉNÉRALE

L'art est-il un acte de résistance ?

NOTE DE SYNTHÈSE

Culture, labels et labellisation.

2) CONCOURS INTERNE

COMPOSITION DE CULTURE GÉNÉRALE

La culture du résultat est-elle pertinente dans le service public ?

NOTE DE SYNTHÈSE

Conditions de travail et risques psychosociaux.

VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS

1) CONCOURS EXTERNE

Composition de culture générale

Le sujet proposé était pertinent, bien en rapport avec les exigences du concours. En revanche, la formulation du sujet a reflété dans un grand nombre de copies non seulement un manque de connaissances sur la technologie numérique et la nouvelle société de l'information, mais aussi une absence de références historiques, philosophiques ou sociologiques.

Une grande majorité des candidats n'a pas compris la notion de «l'exercice de la démocratie» d'où un niveau assez faible des copies.

Note de synthèse

Le sujet était tout à fait pertinent et invitait à identifier les différents enjeux attachés à la labellisation.

Malheureusement, beaucoup d'erreurs ont été commises : tendance à la dissertation et des lacunes dans la maîtrise de la langue.

De nombreux candidats témoignent d'une préparation insuffisante à cette épreuve.

2) CONCOURS INTERNE

Composition de culture générale

Le sujet proposé était intéressant et de plus d'actualité. Il offrait la possibilité aux candidats d'ouvrir le débat sur des axes de réflexion intéressants.

Cependant, beaucoup d'entre eux ont mal perçu le sujet par manque de méthode, de connaissances et de réflexion philosophique pour l'aborder. En effet, leur absence de méthode ne leur a pas permis de mettre en place les bonnes pistes de lecture, ne s'accordant pas visiblement suffisamment de temps pour analyser le sujet. Certains sont partis « bille en tête » sans étudier tous les concepts et leurs relations, négligeant de ce fait l'historique et les paramètres préalables avant d'expliquer l'évolution du service public.

Le niveau des candidats est dans l'ensemble faible.

Note de synthèse

La compréhension du dossier n'a pas posé de problèmes majeurs aux candidats. Ceux qui se détachaient ont réussi à problématiser et à apporter une réelle valeur ajoutée par la construction de leur devoir.

Les candidats ont su restituer tous les aspects importants en les déclinant dans un argumentaire dynamique, en les reliant à une problématique et à des enjeux.

Certains ont eu du mal à décoller des textes. Ils sont restés prisonniers, sans hiérarchiser, sans proposer de vision d'ensemble.

Aucune copie blanche, néanmoins des candidats n'ont pas terminé de rédiger ou de conclure, mais dans la grande majorité, l'exercice a été réalisé.

VII. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES

1) CONCOURS EXTERNE

Conversation avec le jury

Commentaires de texte

- La vraie vérité
Par Claude Imbert
(*Le Point*, 01 mars 2012)
- L'innovation high-tech est-elle si productive ?
Par Antoine Reverchon
(*Le Monde culture et idées*, 22 mai 2014)
- Français, tous bénévoles... ou presque
Par Claire Estagnasié
(*L'Express*, 21 juin 2013)
- Lire numérique
(*Le débat*, n° 170, Mai-Août 2012)
- Un internet européen, une solution pour garantir la protection des données ? Rien n'est moins sûr...
Par Sylvain Arnulf
(*L'Usine Digitale*, 18 février 2014)

Entretien sur la motivation professionnelle

Commentaires de texte

- Les quotas n'ont pas la côte
(Une étude du cabinet Hays Executive, 14 mai 2012 RHTV le Blog des RH)
- Les neurosciences au service du stress au travail
Par Aurore Géraud
(*Blog de l'Atelier*, Mars 2012)
- Le devoir de réserve ne figure pas dans le statut général des fonctionnaires
(*Ligue des droits de l'homme*, 21 avril 2009)
- Comment répondre aux ordres contradictoires ?
Sophie Péters
(*Le Monde*, 26 mai 2013)

- Fonction publique : les blocages d'une culture
Par Alain-Gérard Slama
(*Le Figaro*, 2 juillet 2013)

1^{ère} partie de l'épreuve de langues

- **Traduction écrite d'un texte en langue ancienne**

Latin : Phaedra Hippolyto, Ovide *Héroïdes*, IV, v.1-16

- **Traduction orale et entretien en langue vivante étrangère**

Allemand :

- Es wird zu heiß
(*Die Zeit* 22. August 2014 von Elisabeth von Thadden)
- Der Hegemon
(*Die Zeit* 22. April 2013 von Thomas E. Schmidt)
- Medien - Inter Druck
(*Die Zeit* 26. August 2014 von Klaus Raab)
- Schafft den Kopierschutz ab!
(*Die Zeit* 30. April 2014 Ein Gastbeitrag von Tim Renner)
- Was darf Kultur Kosten ?
(*Handelsblatt* 07.04.2012 von Sven Prange und Claudia Schumacher)

Anglais :

- Barnes & Noble Nook Glowlight review : can an ebook reader with faster pages beat the Kindle ?
(David Phelan, *The Independent*, Thursday 07 August 2014)
- Wikipedia : meet the man who has edited 3m articles
(Alex Hern, *theguardian.com*, Tuesday 5 August 2014)
- A parent answering a call for pre-k teachers goes back to work (and school)
(*The New York Times*, by Rachel L. Swarns July 20, 2014)
- Startups and depression : the dark side of entrepreneurship
(Niall Harbison, *theguardian.com*, Wednesday 6 August 2014)
- Exam system is outdated and archaic, says Eton headmaster Tony Little
(Jonathan Owen, *The Independent*, Tuesday 05 August 2014)

Espagnol :

- Un periódico de Ecuador cierra su edición impresa por la ley mordaza
(Soraya constante (Quito), Madrid, *El País*, 30 junio 2014)

2^e partie de l'épreuve de langues

- **Traduction orale et entretien en langue vivante étrangère**

Allemand :

- Schöner Klauen
(*Die Zeit* 4. Januar 2013 von Hanno Rauterberg)
- Pierre Bourdieu - Was genau ist der Staat ?
(*Die Zeit* 17. August 2014 von Christoph Möllers)
- James Baldwin - «Ich war ein lebendes Wunder»
(*Die Zeit* 14. August 2014 von Fritz Raddatz)
- Günter Wallraff - « Da kollabiert schon mal jemand »
(*Die Zeit* 14. März 2013 von Annabel Wahba)
- Das Wort als Waffe
(*Die Zeit* 17. Juli 2014 von Klaus Harpprecht)

Anglais :

- Liam Dann : Let's teach all our kids to code
(*The New Zealand Herald*, Monday Jul 14, 2014)
- Perry to deploy national guard troops to Mexico border
(By Manny Fernandez, *The New York Times*, July 21, 2014)
- Bolivia becomes first nation to legalise child labour from age 10
(*The Telegraph*, 19 Jul 2014)
- Academics fear for Warburg institute's London library, saved from the Nazis
(Maev Kennedy, *The Guardian*, Sunday 10 August 2014)
- More universities to charge maximum tuition fees of £9,000
(By Tom Brooks-Pollock, *The Telegraph*, 23 Jul 2014)

Espagnol :

- La rutina sobre ruedas choca en las calles del DF
(Elena Reina (México), Madrid, *El País*, 19 Agosto 2014)
- Risas de mujer en Turquía contra el discurso político ultraconservador
(Jose Miguel Calatayud (Estambul), Madrid, *El País*, 30 julio 2014)
- La barra libre como alternativa
(Andrea Aguilar, Madrid, *El País*, 27 junio 2014)
- Miles de libros de bibliotecas públicas, olvidados en un almacén
(Bruno Garcia Gallo, Madrid, *El País*, 15 junio 2014)
- El Papa nombra al arzobispo de Valencia como sustituto de Rouco Varela
(Pilar Alvarez, Madrid, *El País*, 28 agosto 2014)

Italien :

- I valori civici degli Italiani
(D. Marini, *La Stampa*, 1^{er} septembre 2014)
- La scuola più piccola del mondo
(F. Rullo, *La Repubblica*, 13 juin 2014)

2) CONCOURS INTERNE

Conversation avec le jury

Commentaires de texte

- Que faut-il faire de Mein Kampf ?
Par Emmanuel Pierrat
(*Livres Hebdo*, 28 avril 2014)
- Google va-t-il révolutionner l'expérience de l'art ?
Par Magali Lesauvage, 24 avril 2014
(Site internet www.exponaute.com/magazine/categorie/panoramiques)
- Audiovisuel : l'inefficacité du système français
Par Grégoire Poussielgue
(*Les Echos*, 1^{er} avril 2014)
- La variole doit-elle mourir ?
(*Courrier international*, 22 au 27 mai 2014)
- Lire des fictions littéraires améliore votre intelligence émotionnelle
Par Victor Garcia
(*L'express*, 7 octobre 2013)

Entretien avec le jury sur la motivation professionnelle

Commentaires de texte

- Le livre, une exception culturelle
Par Dominique Mazuet
(*L'Humanité*, 3 septembre 2013)

- Bibliothèques territoriales et bibliothèques scolaires se regardent toujours en chiens de faïence
Par Jean-Noël Escudié
(Localtis.info - *Culture*, 10 mars 2014)
- 98,5 % des bibliothèques municipales ne proposent aucun livre numérique
Par Hélène Girard
(*La Gazette des communes*, 2 juillet 2013)
- Mon smartphone, ma bibliothèque
Par Laure Belot
(*Le Monde des livres*, 19 février 2014)
- Les horaires des bibliothèques en débat
Par Sandrine Blanchard
(*Le Monde*, 25 mars 2014)

Traduction orale et entretien en français

Allemand :

- Palästinensisches Museum : Ein Signal für die Vielfaltigkeit
(*Die Zeit* 14. August 2014 von Katharina Pfannkuch)
- Himmlers privat - Küsse für Margarete
(*Die Zeit* 30. Januar 2014 von Alexander Cammann)

Anglais :

- Ebooks on course to outsell printed editions in UK by 2018
(Mark Sweney, *The Guardian*, Wednesday 4 June 2014)
- Declaration of independence and bill of rights to go on show in UK
(Mark Brown, arts correspondent, *The Guardian*, Thursday 3 July 2014)
- British Library puts 1,200 literary treasures on new website
(Alison Flood, *The Guardian*, Thursday 15 May 2014)
- In multicultural Australia, libraries should be non-negotiable assets
(Fatima Measham, *theguardian.com*, Tuesday 29 April 2014)
- Dispute between amazon and hachette takes an orwellian turn
(David Streitfeld, *The New York Times*, August 9, 2014)

Espagnol :

- ¿Quiéren leer? Pues a pagar
(Estrella de diego, Madrid, *El país* 30 agosto 2014)
- El diario ecuatoriano hoy cierra por deudas y presión del Gobierno
(Soraya Constante (Quito), Madrid, *El país* 27 agosto 2014)

Entretien sur la motivation professionnelle

Commentaires de texte

- Surveillance des salariés, un sujet de gouvernance
Par Cécile OZIEL
(Extrait de *Novethic.fr*, 22 octobre 2012)
- Le diplôme, un sésame ?
(Sciences Humaines, n° 244, janvier 2013)
- Pourquoi ne pas dire quand c'est bien ?
Par Sophie PETERS
(*Le Monde*, 13 mai 2013)
- Déontologie des fonctionnaires : des obligations en évolution
(Extrait de *La Gazette des Communes*, 22 mai 2013)

- Le manager est un gestionnaire de contradictions
Par Bruno COHEN-BACRIE
(*La Lettre du cadre territorial* n° 458, 15 février 2013)

VIII. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET EXAMINATEURS AUX ÉPREUVES ORALES

1) CONCOURS EXTERNE

1^{ère} partie de l'épreuve de langues : traduction écrite d'un texte en langue ancienne

• Latin

Un seul candidat a parfaitement maîtrisé l'essentiel du contenu. Pour les autres candidats, il faut constater une traduction hésitante et moyenne, avec des erreurs d'analyse grammaticale (lourds contresens).

1^{ère} partie de l'épreuve de langues : traduction orale en français d'un texte, suivie d'un entretien dans la langue choisie sur des questions relatives au vocabulaire, à la grammaire et au contenu du texte.

• Allemand

Les prestations des candidats ont été très satisfaisantes : bonne connaissance de la langue, à l'exception de deux candidats.

• Anglais

La majorité des candidats a bien préparé l'épreuve. Cependant le niveau reste entre eux très hétérogène, tant sur le plan des compétences linguistiques que sur le plan de la méthode et celui du monde professionnel.

• Espagnol

Le niveau de maîtrise en espagnol (prononciation, lexique, grammaire) est hétérogène.

2^e partie de l'épreuve de langues : traduction orale en français d'un texte court, suivie d'un entretien dans la langue choisie.

• Allemand

Le niveau global a été très médiocre. N'ayant pas fait d'allemand depuis des années, il a semblé difficile pour certains candidats d'aborder un texte sans préparation.

• Anglais

Les candidats paraissaient peu préparés. Le niveau constaté reste très hétérogène.

• Espagnol

Ensemble satisfaisant avec de bonnes connaissances culturelles.

• Italien

Les deux candidats possédaient un bon niveau de connaissance de l'italien et une excellente capacité d'expression orale.

2) CONCOURS INTERNE

Traduction d'un texte court suivie d'un entretien en français

- **Allemand**

Les deux candidats ont eu une assez bonne maîtrise de la langue. Dans l'ensemble, bonne réactivité à toutes les questions.

- **Anglais**

Cette année, les candidats semblaient fort bien préparés à l'épreuve de la traduction et à l'entretien avec le jury, ce qui a donné lieu à plusieurs prestations brillantes.

- **Espagnol**

Les textes proposés ne présentaient pas de difficultés particulières, cependant le niveau des deux candidats était très hétérogène. L'entretien a permis de révéler des lacunes linguistiques de base.

DONNÉES STATISTIQUES

I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS

Concours externe : 14 postes

Concours interne : 7 postes

Soit un total de 21 postes

II. CANDIDATS INSCRITS

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	137	49	186
BORDEAUX	39	5	44
RENNES	43	7	50
LYON	86	22	108
STRASBOURG	35	13	48
RÉUNION	16	1	17
MARTINIQUE	4	2	6
TOTAL	360	99	459

III. CANDIDATS PRÉSENTS

JOUR 1

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	91	35	126
BORDEAUX	30	4	34
RENNES	20	6	26
LYON	58	19	77
STRASBOURG	29	10	39
RÉUNION	6	-	6
MARTINIQUE	3	1	4
TOTAL	237	75	312

JOUR 2

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	91	35	126
BORDEAUX	30	4	34
RENNES	20	5	25
LYON	58	18	76
STRASBOURG	28	10	38
RÉUNION	5	-	5
MARTINIQUE	3	1	4
TOTAL	235	73	308

IV. CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR

L'étude de la recevabilité des candidatures a été effectuée après les épreuves écrites par l'autorité organisatrice. Les candidats étaient informés, au moment de l'inscription, que l'administration se réservait le droit de leur retirer leur admission à concourir s'ils ne remplissaient pas les conditions requises.

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	137	44	181
BORDEAUX	39	5	44
RENNES	43	7	50
LYON	84	22	106
STRASBOURG	35	13	48
RÉUNION	16	1	17
MARTINIQUE	4	2	6
TOTAL	358	94	452

V. PROFIL DES CANDIDATS INSCRITS

SEXE

	Externe	Interne	TOTAL
HOMME	92	34	126
FEMME	268	65	333
TOTAL	360	99	459

ÂGE

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	93	-	93
25 - 29 ans	126	-	126
30 - 34 ans	79	10	89
35 - 39 ans	32	30	62
40 - 44 ans	19	35	54
45 - 49 ans	7	15	22
50 - 54 ans	3	8	11
55 ans et plus	1	1	2
TOTAL	360	99	459

NIVEAU D'ÉTUDES

	Externe	Interne	TOTAL
BAC	-	2	2
BAC+2	-	8	8
BAC+3	64	24	88
BAC+4	59	32	91
BAC+5 OU PLUS	233	33	266
NON RENSEIGNÉ	4	-	4
TOTAL	360	99	459

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Externe	Interne	TOTAL
ALSACE-MOSELLE	23	5	28
AQUITAINE	20	3	23
AUVERGNE	9	2	11
BOURGOGNE	9	-	9
BRETAGNE	26	5	31
CENTRE	8	1	9
CHAMPAGNE-ARDENNE	4	6	10
FRANCHE-COMTÉ	5	1	6
LANGUEDOC-ROUSSILLON	18	4	22
LIMOUSIN	1	2	3
LORRAINE	7	7	14
MIDI-PYRÉNÉES	14	1	15
NORD - PAS-DE-CALAIS	5	3	8
NORMANDIE	12	1	13
PAYS DE LOIRE	13	2	15
PICARDIE	6	1	7
POITOU-CHARENTES	2	-	2
PACA	19	7	26
RHÔNE-ALPES	50	12	62
ÎLE-DE-FRANCE	88	33	121
RÉUNION	16	1	17
GADELOUPE	-	-	-
GUYANE	-	1	1
MARTINIQUE	3	1	4
EUROPE	2		2
TOTAL	360	99	459

VI. ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

1) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVES

• CONCOURS EXTERNE

1^{ère} ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ

COMPOSITION DE CULTURE GÉNÉRALE (COEF.3)

	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	8,82	12,20	12,70
Note maximum	14,5	14,5	14,5
Note minimum	0	9	9
Note supérieure à 10	58	24	13
Note éliminatoire	10		

2^e ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ

NOTE DE SYNTHÈSE (COEF.3)

	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	8,18	11,98	11,61
Note maximum	14,5	14,5	14
Note minimum	1	8,5	8,5
Note supérieure à 10	49	24	12
Note éliminatoire	19		

• CONCOURS INTERNE

1^{ère} ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ

COMPOSITION DE CULTURE GÉNÉRALE (COEF.3)

	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	8,04	10,06	10,5
Note maximum	15	15	12,5
Note minimum	4	6,5	8
Note supérieure à 10	13	7	3
Note éliminatoire	5		

2^e ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ

NOTE DE SYNTHÈSE (COEF.3)

	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	10,9	13,70	13,28
Note maximum	16	16	14,5
Note minimum	3	11	11
Note supérieure à 10	33	17	7
Note éliminatoire	3		

2) MOYENNES GÉNÉRALES PAR CONCOURS

	Présents	Admissibles	Lauréats
Externe	8,5	12,09	12,15
Interne	9,06	11,88	11,89

3) RÉSULTATS D'ADMISSIBILITÉ

66 points soit une moyenne de **11 / 20** pour le **concours externe**
Soit 28 candidats admissibles

66 points soit une moyenne de **11 / 20** pour le **concours interne**
Soit 17 candidats admissibles

VII. CANDIDATS ADMISSIBLES

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	13	6	19
BORDEAUX	6	2	8
RENNES	2	2	4
LYON	4	3	7
STRASBOURG	3	4	7
TOTAL	28	17	45

VIII. PROFIL DES CANDIDATS ADMISSIBLES

SEXE

	Externe	Interne	TOTAL
HOMME	6	4	10
FEMME	22	13	35
TOTAL	28	17	45

ÂGE

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	7	-	7
25 - 29 ans	10	-	10
30 - 34 ans	7	4	11
35 - 39 ans	3	4	7
40 - 44 ans	1	4	5
45 - 49 ans	-	3	3
50 - 54 ans	-	2	2
TOTAL	28	17	45

NIVEAU D'ÉTUDES

	Externe	Interne	TOTAL
Bac+2	-	-	-
Bac+3	1	3	4
Bac+4	8	8	16
Bac+5 ou plus	19	6	25
TOTAL	28	17	45

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Externe	Interne	TOTAL
ALSACE-MOSELLE	1	2	3
AQUITAINE	3	1	4
BRETAGNE	1	2	3
CENTRE	3	-	3
CHAMPAGNE-ARDENNE	1	1	2
FRANCHE-COMTÉ	-	1	1
HAUTE-NORMANDIE	1		1
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1	1	2
LIMOUSIN	-	1	1
LORRAINE	2	2	4
MIDI-PYRÉNÉES	1		1
PACA	2	1	3
PAYS DE LOIRE	2	1	3
PICARDIE	-	1	1
RHÔNE-ALPES	3	-	3
ÎLE-DE-FRANCE	7	3	10
TOTAL	28	17	45

PRÉPARATION SUIVIE

	Externe	Interne	TOTAL
PRÉPARATION	7	7	14
PAS DE PRÉPA	21	10	31
TOTAL	28	17	45

ORGANISME DE FORMATION DE PRÉPARATION (CONCOURS INTERNE)

CNFPT	6
Autre	1
TOTAL	7

STRUCTURES D'ORIGINE (CONCOURS INTERNE)

FONCTION PUBLIQUE D'ETAT	4
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE	13
TOTAL	17

GRADES OU FONCTIONS (CONCOURS INTERNE)

ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES	3
ATTACHÉ PRINCIPAL	2
BIBLIOTHÉCAIRE	9
PROFESSEUR CERTIFIÉ	2
PROFESSEUR ENSEIGNANT	1
TOTAL	17

IX. ÉPREUVES D'ADMISSION

1) RÉPARTITION DES CANDIDATS ADMISSIBLES SELON LEURS CHOIX DE LANGUES

• CONCOURS EXTERNE

1^{ère} ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ
ÉPREUVE DE LANGUES : 1^{ère} PARTIE (TRADUCTION ÉCRITE)

Matières	Nb de candidats admissibles
Latin	5

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION
ÉPREUVE DE LANGUES : 1^{ère} PARTIE (TRADUCTION ORALE)

Matières	Nb de candidats admissibles
ALLEMAND	6
ANGLAIS	14
ESPAGNOL	2
ITALIEN	1

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION
ÉPREUVE DE LANGUES : 2^e PARTIE (TRADUCTION ORALE)

Matières	Nb de candidats admissibles
ALLEMAND	7
ANGLAIS	12
ESPAGNOL	5
ITALIEN	4

(4 candidats admissibles n'ont pas participé aux épreuves d'admission)

Ces deux parties de l'épreuve de langues se sont déroulées à l'occasion des épreuves orales d'admission.

• CONCOURS INTERNE

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION
ÉPREUVE ORALE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Matières	Nb de candidats admissibles
ALLEMAND	2
ANGLAIS	12
ESPAGNOL	2

(1 candidat admissible n'a pas participé aux épreuves d'admission)

2) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVES

• CONCOURS EXTERNE

CONVERSATION SUR UNE QUESTION DE CULTURE GÉNÉRALE (COEF. 5)

	Admissibles	Lauréats
MOYENNE	10,54	12,36
NOTE MAXIMUM	17	17
NOTE MINIMUM	5	8
NOTE SUPÉRIEURE À 10	10	10

ENTRETIEN SUR LA MOTIVATION PROFESSIONNELLE (COEF. 4)

	Admissibles	Lauréats
MOYENNE	11	13,14
NOTE MAXIMUM	15	15
NOTE MINIMUM	5	9
NOTE SUPÉRIEURE À 10	14	12

ÉPREUVE DE LANGUES COEFFICIENT DE L'ÉPREUVE (1^e ET 2^e PARTIES) : 3

	Admissibles	Lauréats
MOYENNE	12	13,11
NOTE MAXIMUM	18,5	18,5
NOTE MINIMUM	3,5	5,25
NOTE SUPÉRIEUR À 10	16	11
NOTE ÉLIMINATOIRE	1	

• CONCOURS INTERNE

CONVERSATION SUR UNE QUESTION DE CULTURE GÉNÉRALE (COEF. 5)

	Admissibles	Lauréats
MOYENNE	10,25	14
NOTE MAXIMUM	18	18
NOTE MINIMUM	3	11
NOTE SUPÉRIEURE À 10	7	7
NOTE ÉLIMINATOIRE	2	

ENTRETIEN SUR LA MOTIVATION PROFESSIONNELLE (COEF. 4)

	Admissibles	Lauréats
MOYENNE	11,44	14,43
NOTE MAXIMUM	19	19
NOTE MINIMUM	6	11
NOTE SUPÉRIEURE À 10	10	7

LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (COEF. 3)

	Admissibles	Lauréats
MOYENNE	13,41	14,36
NOTE MAXIMUM	18	18
NOTE MINIMUM	7	11,5
NOTE SUPÉRIEURE À 10	14	7

3) NOTES OBTENUES AUX ÉPREUVES DE LANGUES

• CONCOURS EXTERNE

1^{ère} PARTIE DE L'ÉPREUVE NOTÉE SUR 12

ADMISSIBLES	ÉPREUVE DE TRADUCTION ÉCRITE AU CHOIX		
	Moyenne	Note maximum	Note minimum
LATIN	6,5	8,25	5

LAURÉATS	ÉPREUVE DE TRADUCTION ÉCRITE AU CHOIX		
	Moyenne	Note maximum	Note minimum
LATIN	8,25	8,25	8,25

ADMISSIBLES	ÉPREUVE DE TRADUCTION ORALE AU CHOIX		
	Moyenne	Note maximum	Note minimum
ALLEMAND	6,92	11,5	1
ANGLAIS	8,39	10,5	4,5
ESPAGNOL	7,62	7,75	7,5

LAURÉATS	ÉPREUVE DE TRADUCTION ORALE AU CHOIX		
	Moyenne	Note maximum	Note minimum
ALLEMAND	8	11,5	1
ANGLAIS	8,19	10,5	4,5
ESPAGNOL	7,75	7,75	7,75

2^e PARTIE DE L'ÉPREUVE NOTÉE SUR 8

ADMISSIBLES	ÉPREUVE DE TRADUCTION ORALE AU CHOIX		
	Moyenne	Note maximum	Note minimum
ALLEMAND	2,58	6	0,5
ANGLAIS	4,04	7	1,5
ESPAGNOL	6,3	7,5	4
ITALIEN	6,5	7	6

LAURÉATS	ÉPREUVE DE TRADUCTION ORALE AU CHOIX		
	Moyenne	Note maximum	Note minimum
ALLEMAND	2,87	6	0,5
ANGLAIS	5,3	7	4
ESPAGNOL	6,5	7,5	4
ITALIEN	6	6	6

• CONCOURS INTERNE

ADMISSIBLES	LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (COEF. 3)		
	Moyenne	Note maximum	Note minimum
ALLEMAND	13,5	14	13
ANGLAIS	13,37	18	7
ESPAGNOL	13,5	18	9

LAURÉATS	LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (COEF. 3)		
	Moyenne	Note maximum	Note minimum
ALLEMAND	14	14	14
ANGLAIS	13,7	16,5	11,5
ESPAGNOL	18	18	18

4) MOYENNES GÉNÉRALES PAR CONCOURS

	Admissibles	Lauréats
EXTERNE	11,18	12,87
INTERNE	11,7	14,26

5) RÉSULTATS D'ADMISSION

192,75 points soit une moyenne de 10,71 / 20 pour le concours externe
Soit 14 candidats admis

207,5 points soit une moyenne de 11,53 / 20 pour le concours interne
Soit 7 candidats admis

X. LAURÉATS

1) RÉPARTITION DES CANDIDATS SELON LEURS CHOIX DE LANGUES

• Concours externe

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE DE LANGUES : 1^{ère} PARTIE (TRADUCTION ÉCRITE)

Matières	Nb de candidats
LATIN	1

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE DE LANGUES : 1^{ère} PARTIE (TRADUCTION ORALE)

Matières	Nb de candidats
ALLEMAND	4
ANGLAIS	8
ESPAGNOL	1

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE DE LANGUES : 2^e PARTIE (TRADUCTION ORALE)

Matières	Nb de candidats
ALLEMAND	4
ANGLAIS	5
ESPAGNOL	4
ITALIEN	1

• Concours interne

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE ORALE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Matières	Nb de candidats
ALLEMAND	2
ANGLAIS	12
ESPAGNOL	2

XI. PROFIL DES LAURÉATS

SEXE

	Externe	Interne	TOTAL
HOMME	5	2	7
FEMME	9	5	14
TOTAL	14	7	21

ÂGE

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	2	-	2
25 - 29 ans	7	-	7
30 - 34 ans	2	2	4
35 - 39 ans	2	-	2
40 - 44 ans	1	3	4
45 - 49 ans	-	1	1
50 - 54 ans	-	1	1
TOTAL	14	7	21

NIVEAU D'ÉTUDES

	Externe	Interne	TOTAL
BAC+4	3	1	4
BAC+5 OU PLUS	11	6	17
TOTAL	14	7	21

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Externe	Interne	TOTAL
ALSACE		1	1
AQUITAINE	3	-	3
BRETAGNE	1	-	1
CHAMPAGNE-ARDENNE	-	1	1
CENTRE	1	-	1
FRANCHE-COMTÉ	-	1	1
HAUTE-NORMANDIE	1	-	1
MIDI-PYRÉNÉES	1	-	1
LANGUEDOC-ROUSSILLON	-	1	1
LIMOUSIN	-	1	1
LORRAINE	1	1	2
ÎLE-DE-FRANCE	2	1	3
PACA	1	-	1
PAYS DE LOIRE	1	-	1
RHÔNE-ALPES	2	-	2
TOTAL	14	7	21

PRÉPARATION SUIVIE

	Externe	Interne	TOTAL
PRÉPARATION	5	3	8
PAS DE PRÉPA	9	4	13
TOTAL	14	7	21

ORGANISME DE FORMATION DE PRÉPARATION (CONCOURS INTERNE)

CNFPT	3
Autre	-
TOTAL	3

STRUCTURES D'ORIGINE (CONCOURS INTERNE)

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE	7
TOTAL	7

GRADES OU FONCTIONS (CONCOURS INTERNE)

ATTACHÉ PRINCIPAL	1
BIBLIOTHÉCAIRE	6
TOTAL	7

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
80, RUE DE REUILLY - CS 41232 - 75578 PARIS CEDEX 12
TÉL. : 01 55 27 44 00 - FAX : 01 55 27 44 01
WWW.CNFPT.FR

Certification ISO 9001/2008
Élaboration et organisation
des concours A+
par le CNFPT

